



PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET FICHE SANTÉ - CAMP DE JOUR 2026

UN FORMULAIRE PAR ENFANT

PÉRIODE D'INSCRIPTION

**Aucun formulaire d'inscription ne sera accepté après le 17 avril 2026*

- Jeudi 2 avril 2026 de 15 h 45 à 19 h : rencontre d'information et période d'inscription au centre culturel et sportif Jean-Antoine-Leprohon, 140, Émélie-Bolduc.

- Du 7 au 17 avril 2026 : inscription sur rendez-vous
loisirs@steemelie.ca ou 450 886-3823 poste 206

À FOURNIR À L'INSCRIPTION

Une preuve de résidence peut être demandée en tout temps lors du processus d'inscription. Le parent ou le tuteur légal devra fournir son numéro d'assurance sociale pour fins d'impôts.

Toutes les informations pertinentes au sujet de l'enfant qui aideront le camp de jour à assurer un meilleur accompagnement devront être mentionnées lors de l'inscription.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. En présentiel ou sur rendez-vous : les formulaires imprimés seront mis à votre disposition.
2. Les formulaires sont également disponibles en ligne : rendez-vous sur notre site Internet dans la section **Loisirs / Camp de jour**
3. Vous pouvez remplir le formulaire et l'envoyer au loisirs@steemelie.ca, nous communiquerons avec vous par la suite pour un rendez-vous téléphonique ou en présentiel.
4. Les paiements peuvent se faire par chèque, en espèces ou par carte de débit à la réception de la mairie.
5. Pour confirmer l'inscription, un dépôt de 100 \$ sera exigé.

MODALITÉS DE PAIEMENT & VERSEMENTS

Nous vous offrons la possibilité de payer le camp de jour en **3 versements** :

- 1er paiement : **100 \$ à l'inscription;**
- 2e paiement : **jeudi 14 mai 2026** (50 % des frais restants);
- 3e paiement : **jeudi 18 juin 2026** (totalité des frais restants).

La totalité des frais du camp de jour devra être payée au plus tard le **jeudi 18 juin 2026** afin que votre enfant puisse participer au camp de jour.

Les paiements peuvent se faire de la façon suivante :

- En personne au bureau municipal : débit, argent comptant, chèque;
- Par la poste (pour les chèques).

Adresse de la mairie : 460, rue de la Mairie, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, J0K 2K0

Un relevé 24, aux fins d'impôt, vous sera transmis en **février 2027**.

1. RENSEIGNEMENT DE L'ENFANT

Nom de l'enfant :		Sexe :	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> AUTRE <input type="checkbox"/>
Prénom :		Âge lors du séjour :	
Adresse :		Date de naissance :	
Code postal :		Téléphone :	

Chandail obligatoire (12 \$) Taille du chandail : S M L d'enfant ou S M L d'adulte

Chandail supplémentaire (12 \$) Oui Non Si oui, combien de plus :

2. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES PARENTS OU TUTEURS

1^{er} parent ou tuteur à rejoindre en cas d'urgence

2^e parent ou tuteur à rejoindre en cas d'urgence

Prénom et nom :		Prénom et nom :	
Cell :		Cell :	
Tél. rés. :		Tél. maison :	
Tél. bureau :		Tél. bureau :	
Courriel :		Courriel :	

POUR L'ÉMISSION DU RELEVÉ 24

À quel nom devons-nous émettre le relevé 24 ?	Numéro d'assurance sociale :
---	------------------------------

3. EN CAS D'URGENCE (*autres que les parents ou tuteurs*)

Deux autres personnes à joindre en cas d'URGENCE :	
Prénom et nom :	Prénom et nom :
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :
Téléphone rés. :	Téléphone rés. :
Téléphone (autre) :	Téléphone (autre) :

4. AUTORISATION DE DÉPART

Avec qui votre enfant est-il autorisé à quitter le camp de jour?	
<input type="checkbox"/> Les 2 parents <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre (précisez ci-dessous) :	
Prénom et nom :	Lien avec l'enfant :
Prénom et nom :	Lien avec l'enfant :
Mon enfant est AUTORISÉ à partir <u>seul</u> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, à quelle heure : _____	
Heure d'arrivée :	Heure de départ :

5. RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR L'ENFANT (*tous les renseignements demeureront confidentiels*)

A-t-il déjà subi une intervention chirurgicale ou vécu une maladie grave? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, précisez :
A-t-il déjà eu des blessures graves? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, précisez :
Maladies chroniques ou récurrentes? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, précisez :

6. DIAGNOSTIC ET BESOINS PARTICULIERS

Cochez ce qui est applicable :

<input type="checkbox"/> Déficience intellectuelle	<input type="checkbox"/> Légère <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Sévère Précisez :
<input type="checkbox"/> Trouble du spectre de l'autisme (TSA)	Précisez si, Asperger, TED-NS, ou le niveau d'assistance (1-2-3) :
<input type="checkbox"/> Déficience motrice	Précisez :
<input type="checkbox"/> Déficience visuelle	Précisez :
<input type="checkbox"/> Déficience auditive	Précisez :
<input type="checkbox"/> Trouble langage-parole	<input type="checkbox"/> Expression <input type="checkbox"/> Compréhension <input type="checkbox"/> Mixte Précisez :
<input type="checkbox"/> Trouble déficitaire de l'attention (TDA/TDAH)	<input type="checkbox"/> Avec hyperactivité <input type="checkbox"/> Sans hyperactivité Précisez :
<input type="checkbox"/> Santé mentale	<input type="checkbox"/> Anxiété <input type="checkbox"/> Trouble de l'attachement <input type="checkbox"/> TOC <input type="checkbox"/> Dépression Autres, précisez :
<input type="checkbox"/> Trouble du comportement	<input type="checkbox"/> Opposition <input type="checkbox"/> Agressivité <input type="checkbox"/> Passivité Autres précisez :
<input type="checkbox"/> Diabète	Précisez :
<input type="checkbox"/> Épilepsie	Précisez :
<input type="checkbox"/> Autre(s)	Précisez :

<p>Votre enfant a-t-il de la difficulté à exprimer ses sentiments, à demander de l'aide ou à amorcer une conversation?</p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Votre enfant s'adapte-t-il facilement à de nouvelles personnes, activités, expériences?</p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
--	--

<p>Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnateur?</p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, une autre documentation est nécessaire. <i>Un service d'accompagnement n'est pas garanti à l'été 2026. Une évaluation du dossier doit être faite.</i>	<p>Si oui, au meilleur de votre connaissance, quel est le ratio d'encadrement qui lui convient?</p> <input type="checkbox"/> 1/1 <input type="checkbox"/> 1/2 <input type="checkbox"/> 1/3
---	--

7. ALLERGIES, INTOLÉRANCES ET RESTRICTIONS ALIMENTAIRES

<p>Allergies ou intolérances :</p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>Si oui, précisez :</p> <p><i>Adrénaline</i> : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Précisez la sévérité :</p> <input type="checkbox"/> Intolérance <input type="checkbox"/> Allergie légère <input type="checkbox"/> Allergie sévère <input type="checkbox"/> Allergie mortelle <input type="checkbox"/> Allergie si ingestion seulement <input type="checkbox"/> Allergie au contact
<p>Souffre-t-il des maux suivants?</p> <input type="checkbox"/> Asthme <input type="checkbox"/> Diabète <input type="checkbox"/> Épilepsie Autres, précisez :	<p>A-t-il déjà eu les maladies suivantes? *</p> <input type="checkbox"/> Varicelle <input type="checkbox"/> Oreillons <input type="checkbox"/> Scarlatine <input type="checkbox"/> Rougeole Autres, précisez :

8. CAPACITÉS AQUATIQUES

(Port du VFI obligatoire pour les enfants de 7 ans et moins)

Autonomie dans l'eau : <input type="checkbox"/> Nage seul <input type="checkbox"/> Nage seul avec une veste de flottaison individuelle	<input type="checkbox"/> Ne sait pas nager <input type="checkbox"/> Doit porter des bouchons * Si l'enfant est épileptique, discutez avec le camp du port du VFI
A-t-il suivi un cours de natation? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Dernier niveau de natation complété :

9. MÉDICATION

Aucune médication ne sera administrée par le personnel du camp de jour.

10. CODE DE VIE

Le service des loisirs de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie applique une politique de « tolérance zéro » envers les comportements inappropriés. La direction se réserve le droit d'exclure, de suspendre ou de renvoyer un enfant dont la conduite est jugée inacceptable, dans le meilleur intérêt du camp de jour.

En s'inscrivant aux activités du camp de jour, le parent et l'enfant s'engagent à respecter les règlements suivants et les informations mentionnées dans le **GUIDE DU PARENT - ÉTÉ 2026**.

- Je respecte les autres enfants et l'ensemble des employés du camp dans mes paroles et mes gestes;
- Je respecte le matériel et les lieux du camp de jour;
- J'écoute les animateurs et je respecte les consignes;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- Je participe activement aux activités proposées;
- Je fais les bons choix;
- Je fais preuve d'empathie et de solidarité;
- Je suis patient et respectueux lors des activités en groupe;
- Je respecte les règles de sécurité en tout temps.
- Je reste avec mon groupe en tout temps;
- Je garde une attitude positive, même face à un défi ou un désagrément.

Initiales obligatoires : _____

11. Choix de semaine

Cochez ✓ les semaines auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant pour le camp de jour de l'été 2026

Semaine	Date * **	Inscription	Service de garde
1	25 et 26 juin (2 jours)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	29 juin au 3 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	6 au 10 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	13 au 17 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	20 au 24 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	27 au 31 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	3 au 7 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	10 au 14 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Un nombre limité de places est disponible par semaine en raison des ratios et du manque de main-d'œuvre.

** Il se peut qu'une ou des semaines ne soient plus disponibles au moment de la réception de votre formulaire. Le service des loisirs pourra vous en aviser au moment de finaliser l'inscription.

12. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Advenant que la situation évolue et qu'il ne soit pas permis de tenir un camp de jour par la Municipalité, l'ensemble des participants sera remboursé au prorata des journées/semaines non utilisées si l'annulation est directement liée à des directives de la santé publique.

Il sera possible d'annuler ou de transférer sans frais des semaines pour le camp de jour estival selon les places disponibles, en déposant une demande écrite, **JUSQU'AU 1^{ER} JUIN 2026**.

Après cette date, toutes les semaines réservées seront payables, qu'elles soient utilisées ou non. Dans le cas d'une modification à la baisse **AVANT LE 1^{ER} JUIN 2025**, un remboursement sera effectué.

APRÈS LE 1^{ER} JUIN 2026

Aucun remboursement ne sera effectué, à moins que ce ne soit pour des raisons médicales ou si le gouvernement n'autorise pas la tenue du camp de jour. La participante ou le participant devra alors présenter une attestation médicale et se verra rembourser la totalité des frais au prorata des jours non utilisés.

Si un participant est suspendu temporairement, ces journées ne seront pas remboursables. Si l'inscription d'un enfant est annulée pour des raisons disciplinaires, les frais seront remboursables selon le nombre de semaines complètes restantes.

Initiales obligatoires : _____

13. RETARD *

Pour les non-utilisateurs du service de garde

À compter du deuxième retard, tout parent ou tuteur qui ne respecte pas l'heure de fin du camp de jour régulier (16 h) devra assumer des frais supplémentaires. Le tarif hebdomadaire du service de garde, soit 25 \$, sera alors facturé.

Pour les utilisateurs du service de garde

À compter du deuxième retard, tout parent ou tuteur qui, pour quelque raison que ce soit, ne respecte pas l'heure de fermeture du service de garde (17 h 30) devra assumer des frais supplémentaires. Un montant de 5 \$ sera facturé pour chaque tranche de cinq minutes de retard.

* L'ensemble des frais de pénalité doivent être acquittés avant de pouvoir bénéficier de services futurs relatifs au camp de jour et pour lesquels le même participant est inscrit ou souhaite s'inscrire.

Initiales obligatoires : _____

4. AUTORISATIONS ET DÉCLARATIONS DES PARENTS/TUTEURS

La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie prendra des photos ou des vidéos au cours des activités de mon enfant durant l'été ; je l'autorise à se servir de ce matériel, en tout ou en partie, à des fins promotionnelles. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie.

- J'autorise la Municipalité à se servir des photos prises de mon enfant.
 Je n'autorise pas la Municipalité à se servir des photos prises de mon enfant.

Si des modifications concernant l'état de santé de mon enfant survenaient avant le début ou pendant la période du camp de jour, je m'engage à transmettre cette information à la direction du camp de jour, qui fera le suivi approprié avec l'animateur de mon enfant. **L'omission d'informations essentielles au sujet de l'enfant peut entraîner l'expulsion de ce dernier, et ce, sans remboursement.**

- Oui Non

En signant la présente, j'autorise le camp de jour de Sainte-Émélie-de-l'Énergie à prodiguer les premiers soins à mon enfant. Si la direction du camp de jour de Sainte-Émélie-de-l'Énergie le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire.

- Oui Non

J'autorise la municipalité à utiliser et à communiquer mes renseignements personnels aux responsables du camp de jour.

- Oui Non

Par la présente, j'autorise les responsables du camp de jour à entrer en contact avec le personnel de l'école (enseignant ou services complémentaires) pour les questions entourant la participation de mon enfant au camp de jour.

- Oui Non

Je m'engage à collaborer avec la direction du camp de jour de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie et à venir la rencontrer si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités.

- Oui Non

Seules les personnes mentionnées sur la fiche d'inscription seront autorisées à partir avec votre enfant. Toutes les personnes, incluant les parents, les tuteurs ainsi que les autres membres de la famille devront **OBLIGATOIREMENT** présenter une pièce d'identité avec photo lorsqu'elles viendront chercher un enfant. Les enfants qui partent seuls ne seront pas autorisés à partir avant 16 h.

J'ai pris connaissance des modalités de remboursement ou d'annulation ainsi que des généralités mentionnées dans ce formulaire.

- Je m'engage

Nom du parent ou tuteur :	
Signature du parent ou tuteur :	Date :
	